



LE CONCOURS ADVANCE

Le Concours Advance réunit au sein d'un même concours **3 écoles d'ingénieurs** habilitées par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieurs) : EPITA, ESME Sudria et IPSA et implantées sur **7 campus** en France.

L'inscription au Concours Advance s'effectue uniquement sur le **portail APB** (www.admission-postbac.fr). Les frais d'inscription s'élèvent à 85€ pour les élèves de Terminale S, à 42€ pour les élèves de Terminale STI2D et sont gratuits pour les boursiers. Au total et pour la session 2014, le concours Advance offre **940 places** dont 860 places pour les Terminales S et 80 places pour les Terminales STI2D

Le Concours Advance comporte trois grandes étapes :

- 1- Classement à partir des dossiers scolaires et détermination d'un premier ensemble de « Grands Classés ». Ces « Grands classés » seront avisés par e-mail et ne passeront ni les épreuves orales ni les épreuves écrites.
- 2- Classement après les épreuves orales (pour les candidats non encore « Grands Classés » et détermination d'un deuxième ensemble de « Classés Supplémentaires » qui seront dispensés des épreuves écrites.
- 3- Classement définitif après les épreuves écrites entre tous les candidats.

1/ Dossier

Les dossiers sont examinés à partir des notes de première et du premier trimestre de terminale ainsi que des notes obtenues à l'épreuve anticipée de français. Après péréquation, les candidats sont classés pour déterminer les « Grands Classés » qui seront dispensés des épreuves du concours. La note résultante attribuée par le jury et qui classe les candidats est affectée d'un coefficient 1. Les « Grands Classés » seront informés de ce résultat dès qu'il sera connu. Ils ne seront donc convoqués ni aux épreuves orales ni aux épreuves écrites. Tous les autres candidats seront convoqués aux épreuves orales qui se dérouleront de mi-mars à fin avril 2015.

2/ Oraux

Les oraux débuteront à partir de mi-mars 2015. Les candidats détermineront librement le campus de leur choix : Paris Sud (campus de l'EPITA à la Porte d'Italie, campus de l'ESME Sudria ou campus de l'IPSA à Paris-Ivry), Lille, Lyon ou Toulouse.

• Les épreuves orales sont les suivantes :

Anglais : 30 minutes - Mathématiques : 30 minutes- Entretien de motivation : 30 minutes

La note d'oral est déterminée, pour l'essentiel, par l'entretien de motivation qui est noté sur 15 points. A cela s'ajoutent l'épreuve orale de mathématiques qui procure un bonus pouvant aller jusqu'à 3 points et l'épreuve d'anglais qui procure un bonus pouvant aller jusqu'à 2 points. Cette note globale de l'oral est affectée également d'un coefficient 1. La moyenne obtenue entre cette note et celle obtenue au dossier, détermine un classement et un 2e ensemble de « Classés Supplémentaires » qui seront dispensés des épreuves écrites.

3/ Les Epreuves écrites

Les épreuves écrites sont organisées sur une seule journée le 2 mai 2015. Les épreuves QCM portent sur le programme de Terminale. Pour tenir compte des différences dans l'avancée des programmes, chaque épreuve comportera des questions jokers, c'est-à-dire plus de questions que de réponses attendues (par exemple : on peut avoir à répondre sur une épreuve donnée à 4 questions sur 8. L'énoncé général de l'épreuve indique le nombre de réponses attendu). Les personnes en situation de handicap attestée sont notées sur un barème prenant en compte un quart de questions en moins (équivalent du tiers temps).

Les épreuves sont les suivantes :

Mathématiques*, 1h30, Coefficient 5 - Anglais, 30 min, Coefficient 3- Physique*, 1h, Coefficient 4- Compréhension & Expression, 1h, Coefficient 3

*Dans le cadre des épreuves écrites du Concours Advance, le coefficient de mathématiques est majoré à 6 et celui de physique minoré à 3 pour l'EPITA et l'EPITA International.

4/ Les écoles

EPITA, l'école des ingénieurs du numérique -

Créée en 1984, l'EPITA (Ecole Pour l'Informatique et les Techniques Avancées) est l'école d'ingénieurs du numérique. La pédagogie de l'école apporte aux étudiants les fondamentaux du métier d'ingénieur et une très haute compétence dans les domaines de l'informatique et des TIC. Le Titre d'Ingénieur Diplômé de l'EPITA est habilité par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur). Il confère le grade de master et dispose du label de qualité européen EUR-Ace. <http://www.epita.fr/> Email : contact@epita.fr - 14-16 rue Voltaire- 94276 Kremlin Bicêtre Cedex Tel : 01 44 08 01 01 /Fax : 01 44 08 01 99

ESME Sudria,

L'école est habilitée par la Commission des Titres de l'Ingénieur (CTI) à délivrer son diplôme au nom de l'Etat. Le diplôme d'ingénieur de l'ESME Sudria est visé par le Ministère de l'Éducation Nationale. Le diplôme d'ingénieur de l'ESME Sudria confère le grade de Master. L'école est membre de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), de l'Union des Grandes Ecoles Indépendantes (UGEI) et de la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI). <http://www.esme.fr/> 38 rue Molière : 94200 Ivry-sur-Seine/ TEL : 01 56 20 62 00/ contact@esme.fr

IPSA, l'école d'ingénieurs de l'air et de l'espace. L'école a construit au fil des années et notamment grâce à son important réseau d'anciens, des partenariats solides et durables avec cette industrie, tant au niveau civil que militaire. 7-9 rue Maurice Grandcoing- 94200 Ivry-sur-Seine- Email : info@ipsa.fr- Tel. : 33(0)1 56 20 62 60

Source et plus d'infos sur : <http://www.ecole-ingenieurs.com/concours-terminales-s.aspx>

